

Le déficit commercial en baisse de moitié

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4534 - Lundi 23 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Logement social à M'Chedallah
L'affichage d'une liste de bénéficiaires soulève la colère des citoyens

Page 24

Qualifiant de «dangereuse la démarche de la Knesset»

L'Algérie condamne l'adoption de la loi raciste sur «l'Etat-nation juif»

Page 4

Ce qui a rendu possible la bataille de Deraa

Par Mohamed Habili

Jusqu'à ce que la bataille de Deraa commence effectivement en juin dernier, on pouvait encore penser que non seulement elle ne serait pas remportée facilement par l'armée syrienne, avec ou sans l'aide de ses alliés, mais qu'il y avait beaucoup de chances pour qu'elle n'ait même pas lieu. A cela une bonne raison : l'avertissement ferme des Américains à l'adresse de Damas au moment où celui-ci concentrait ses forces autour de Deraa en vue de la prendre d'assaut. L'exemple de la dernière fois où les Américains avaient proféré pareille mise en garde, c'était à Deir-Ezzour, sans être écoutés par ceux auxquels elle était destinée, était encore viv dans les esprits : un tir de barrage particulièrement meurtrier dans les rangs des assaillants, dont des dizaines de mercenaires russes. Contrairement aux autres grandes batailles dont s'est monnayée la guerre en Syrie, celle de Deraa et de ses environs, qui néanmoins n'est pas terminée, ne pouvait se produire qu'avec le feu vert des Etats-Unis, mais aussi, à un moindre degré, sans l'aval tacite d'Israël et de la Jordanie, les pays frontaliers. A contrario, il suffisait qu'elle commence pour courir à sa fin, bien plus rapidement par exemple que celles d'Alep ou de la Ghouta orientale. Jusque-là, on pouvait encore penser que la guerre en Syrie ne se terminait pas, en dépit des grandes victoires enregistrées par Damas, mais qu'elle était en train de muer en une autre guerre, qui verrait Israël, l'Arabie saoudite, avec bien sûr le soutien des Etats-Unis et peut-être d'autres puissances occidentales, attaquer directement les positions iraniennes en Syrie et au-delà.

Suite en page 3

Top départ pour six semaines de soldes d'été

Vraies réductions ou arnaques pour attirer les clients ?



PH.E. Soraya/J. A.

Certains estiment que c'est l'occasion d'acquérir des produits à bas prix où les démarques sont respectées, d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, ces derniers, souvent animés par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus.

Lire page 2

Wilaya d'Alger/Dispositions du décret relatif à la classification

Près de 400 agences de tourisme s'y sont conformées

Page 4

Festival du film arabe d'Oran

10 longs métrages en lice pour le «Wihr d'or»

Page 13

Université de Béjaïa Près de 8 000 nouveaux étudiants accueillis cette année

L'UNIVERSITÉ de Béjaïa ouvre, au titre de l'année universitaire 2018/2019, quelque 8 000 places pédagogiques. C'est ce qu'a annoncé récemment Hakim Aït Mokhtar, vice-recteur chargé de la pédagogie au niveau de l'université A. Mira de Béjaïa. Il s'agit d'accueillir le maximum de bacheliers issus de la wilaya de Béjaïa cette année. Des portes ouvertes seront organisées dès demain 24 juillet au Campus Aboudaou où auront lieu quelques jours après, soit du 26 au 28, les préinscriptions. Pour ce faire, les nouveaux bacheliers devraient s'y rendre et trouver tous les moyens nécessaires mis à leur disposition pour effectuer leur préinscription au niveau du centre de calcul de l'établissement. Des ingénieurs et techniciens seront là pour les aider, les conseiller, les orienter et intervenir en cas de souci dans le processus d'inscription. Ils seront assistés du début à la fin de cette opération qui est répartie en plusieurs étapes puisque du 29 au 30 juillet, les nouveaux bacheliers devraient confirmer leurs inscriptions avant la troisième et avant-dernière étape, à savoir la proclamation des résultats des inscriptions le 7 août. La confirmation des choix sera précédée par leur traitement. Ils pourront ensuite confirmer leur inscription du 8 au 12 août ou faire des recours si les choix qui leur ont été accordés ne leur conviennent pas, mais sous certaines conditions évidemment. Le traitement des recours se fera entre le 13 et le 16 août et les résultats seront proclamés le 16 août. Notons qu'entre le 8 et le 15 août (deuxième étape), la Direction des œuvres universitaires organisera des portes ouvertes sur l'hébergement. La troisième étape sera consacrée aux inscriptions définitives qui interviendront entre le 2 et le 6 septembre. Les nouveaux étudiants devraient effectuer des demandes d'hébergement, transport, restauration en ligne entre le 8 et le 16 août. Ils devraient déposer durant la période allant du 2 au 15 août des dossiers d'hébergement. Il est utile de rappeler que le Campus d'Amizour va rouvrir ses portes après une fermeture qui aura duré trois années, soit depuis sa livraison, et où une école supérieure de mathématiques sera créée. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Tahar Hadjar, a récemment annoncé à partir de la wilaya de Mostaganem. De nouvelles filières seront ouvertes aussi au niveau de ce Campus, dont l'astronomie et les énergies renouvelables.

Hocine Cherfa

Top départ pour six semaines de soldes d'été

Vraies réductions ou arnaques pour attirer les clients ?

■ Certains estiment que c'est l'occasion d'acquérir des produits à bas prix où les démarques sont respectées, d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, ces derniers, souvent animés par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus.

Par Meriem Benchaouia

Le coup d'envoi des soldes d'été a été donné à Alger et les fans de shopping pourront désormais en profiter jusqu'au 31 août prochain. Les soldes sont un événement attendu par les commerçants, faisant souvent leur plus gros chiffre d'affaires à cette période. Au-delà du contexte économique, la multiplication des offres et promotions toute l'année rendent les soldes moins intéressants pour le consommateur. Les avis des clients divergent quant à l'efficacité de la vente de solde. Certains estiment que c'est l'occasion d'acquérir des produits à bas prix où les démarques sont respectées et d'autres y voient une véritable arnaque pour attirer les clients. En effet, les clients, souvent conduits par l'idée de faire la bonne affaire, sont souvent déçus. Il se trouve que certains prix ne sont pas vraiment soldés. C'est d'ailleurs le témoignage de certains citoyens. En Algérie, les véritables soldes «n'existent pas». Il s'agit d'une pratique trompeuse juste pour attirer les clients, affirme un père de famille, selon lequel «des remises symboliques sont appliquées sur des stocks morts». A Alger-Centre, notamment à Hassiba Ben Bouali et Didouche Mourad, Ardis et le Centre commercial de Bab-Ezzouar, un grand nombre d'affiches de réduction allant jusqu'à 50% de différentes tailles et couleurs décorent les vitrines, particulièrement des locaux spécialisés dans la vente de vêtements et de chaussures, pour attirer l'attention des clients. Concernant ces affiches, plusieurs clients croient qu'il s'agit de «publicité mensongère», annoncée chaque saison, de vente promotionnelle. Une des clientes rencontrée dans un centre commercial a



Ph.E. Soraya/J.A.

indiqué que les prix des vêtements de marques étrangères «n'ont pas changé», se demandant sur quelle base des rabais allant entre 20 et 50% ont été définis. Par ailleurs, plusieurs commerces n'affichaient pas la mention «Soldes» sur leurs vitrines mais plutôt des affiches de réductions allant de 20% à 80%. D'autres affiches mentionnent des prix attractifs, mais une fois dans le magasin impossible de trouver les produits indiqués. Le représentant de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger, M. Dehar Layachi, a précisé que la Direction du commerce de la wilaya d'Alger a accordé des autorisations aux commerçants et opérateurs économiques au niveau de la capitale pour pratiquer la vente au rabais ou la vente promotionnelle, affirmant que l'opération se poursuivra durant la période des soldes pour délivrer davantage d'autorisations afin de «permettre aux propriétaires de magasins de déposer leurs dossiers par voie électronique et bénéficier d'une autorisation en vue de lancer la vente promotionnelle». Il a ajouté

que les demandes des commerçants sont réceptionnées par voie électronique pour les ventes réglementées (soldes et liquidation de stocks), et ce, dans le cadre de la facilitation des procédures administratives, soulignant que la wilaya d'Alger a été choisie par le ministère de Commerce en tant que wilaya-pilote pour l'opération de numérisation de ces procédures qui ont été appliquées durant la période de soldes de la dernière saison estivale 2017. Les soldes ont pour objectif, selon l'intervenant, de «donner aux commerçants l'opportunité de promouvoir leurs activités et au consommateur l'occasion d'acheter différentes marchandises à des prix réduits, et d'inculquer cette culture et d'en faire une habitude et un comportement commercial enraciné chez les opérateurs économiques». M. Dehar a, par ailleurs, indiqué que l'opération s'effectue en application des dispositions du décret exécutif du 18 juin 2006 fixant les conditions et modalités de vente au rabais, vente promotionnelle, liquidation de stocks, en magasins d'usines

et vente au déballage, conformément à une décision établie par les services concernés de la wilaya. Il a précisé, en outre, que la décision prévoit des dispositions concernant les conditions que doit respecter le commerçant notamment l'obtention d'une autorisation lui permettant de faire la promotion de sa marchandise. Elle prévoit également des dispositions claires concernant les peines infligées aux commerçants contrevenants, si ces derniers sont interceptés par les agents de contrôle et de répression des fraudes de la direction du commerce. Les ventes concernent les articles achetés par le commerçant depuis au moins trois mois, avant le début de la période des soldes, a-t-il indiqué, ajoutant que les soldes sont facultatifs pour le commerçant et non pas obligatoires. Selon la même source, plus de 800 agents de contrôle et de répression des fraudes seront réparties dans 13 circonscriptions administratives et 57 communes de la wilaya tout au long de cette opération.

M. B.

Don du sang

La Protection civile lance une campagne au profit des malades hospitalisés

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a lancé, hier, au sein de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar el Beida (Alger), une campagne de don du sang au profit des malades hospitalisés. Dans une déclaration à la presse, le lieutenant Benaïda Hakim, chargé de la communication au sein de ce corps, a précisé qu'un grand nombre d'agents et de stagiaires de la Protection civile au niveau national prennent part à cette campagne, soulignant que des opérations similaires se déroulent dans les différentes annexes de l'Ecole nationale de la Protection civile réparties à travers le territoire national. M. Benaïda a ajouté que la DGPC

avait mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement des opérations de collecte de sang, et ce, en collaboration avec les services hospitaliers qui relèvent du secteur de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le responsable a assuré que l'opération, qui s'étend sur 3 jours, intervient dans le cadre d'une série de campagnes humanitaires menées par la Protection civile en matière de don du sang et vient en réponse à l'appel lancé par les services hospitaliers qui mettent l'accent sur l'importance du don du sang, notamment aux yeux des personnes ayant besoin de cette matière vitale, à l'instar des malades hospitalisés.

L. Y.



Hausse des exportations au 1^{er} semestre

Le déficit commercial en baisse de moitié

■ Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 2,956 milliards de dollars au 1^{er} semestre 2018, contre un déficit de 5,657 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une baisse de 47,75%. Cette amélioration s'explique notamment par une hausse appréciable des exportations.

Par Louiza Ait Ramdane

Celles-ci ont augmenté à 19,828 milliards de dollars contre 17,616 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 2,21 mds usd, 12,56%, entre janvier et fin juin 2018. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger, soit 93,38% du montant global des exportations en s'établissant à 18,516 mds usd contre 16,652 mds usd, soit une hausse de 1,86 mds usd, équivalent de 11,2%. Toujours marginales, les exportations hors hydrocarbures se sont établies à 1,31 mds usd sur les 6 premiers mois de 2018, soit 6,62% des exportations globales, contre 964 millions usd, en hausse de 36,1% par rapport à la même période de 2017, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 993 millions usd contre 700 millions usd, soit une hausse de 42%, des biens alimentaires avec 202 millions usd contre 190 millions usd, soit une hausse de 6,3%, des produits bruts avec 52 millions usd contre 34 millions usd, soit une hausse de 53%, des biens d'équipements industriels avec 48 millions usd contre 31 millions usd, soit une hausse de 55%, des biens de consommation non alimentaires avec 17 millions usd contre 9 millions usd soit une hausse de 89% et des biens d'équipements agricoles avec 0,09 million usd contre 0,16 million usd soit un recul de 42%. Les statistiques des douanes évoquent une légère baisse de 22,784 mds usd des importations, soit un recul de 2,1%, une diminution de 489 millions de dollars.

Les importations alimentaires en légère hausse

Pour ce qui est des importations, la facture des produits alimentaires a connu une légère hausse en s'établissant à 4,59 mds usd contre 4,43 mds usd soit 3,45%. Les produits qui ont également connu une augmentation des importations sont les groupes des produits bruts, des biens de consommation non alimentaires et des demi-produits.

Pour le Groupe des produits bruts, les importations ont grimpé à 971 millions usd contre 794 millions usd, soit 22,3%. Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 4,61 mds usd contre 4,19 mds usd, soit une hausse de 10%, alors que la facture des demi-produits a coûté 5,39 mds usd contre 5,31 mds usd, soit une hausse de 1,54%. Par contre, des baisses d'importations significatives ont été relevées pour les biens énergétiques et lubrifiants, ainsi que les biens d'équipements agricoles et industriels.

Ainsi, la facture d'importation des biens énergétiques et lubrifiants (dont les carburants) a enregistré une baisse en s'établissant à 653 millions usd contre 828 millions usd, un recul de 21,1%. Quant à la facture d'importation des biens d'équipements agricoles, elle s'est établie à 272 millions usd contre 348 millions usd, soit un recul de 21,8%. Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 6,3 mds usd contre 7,37 mds usd, soit une baisse de 14,55%. En termes de mode de financement des importations, sur les 22,784 mds usd des biens importés, un montant de 13,75 mds usd a été payé cash, soit 60,37% de la globalité. Les lignes de crédit ont



PHOTO: R.

financé les importations à hauteur de 8,24 mds usd, soit 36,2%, tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 782 millions usd, et aux comptes devises propres des importateurs pour deux millions usd.

L'Italie maintient sa place de premier client de l'Algérie

Concernant les partenaires commerciaux, l'Italie s'est classée premier client de l'Algérie pour le quatrième mois consécutif depuis mars 2018, alors que durant les deux premiers mois de l'année en cours, l'Espagne avait occupé la tête du podium.

Ainsi, les cinq premiers clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 3,01 mds usd (15,2% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 2,49 mds usd (12,57%), de la France avec 2,24 mds usd (11,3%), des Etats-Unis avec 1,9 mds usd (9,6%) et de la Grande-Bretagne avec 1,35 mds usd (6,83%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est encore venue en tête

avec 3,39 mds usd (14,8% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 2,26 mds usd (9,95%), de l'Italie avec 1,87 mds usd (8,24%), de l'Espagne avec 1,78 mds usd (7,81%) et de l'Allemagne avec 1,59 mds usd (7%). Par régions économiques, l'UE est le premier fournisseur de l'Algérie avec 10,3 mds usd d'importations algériennes (45,22% des importations globales de l'Algérie), suivie, essentiellement, de l'Asie avec 5,24 mds usd (23%), de l'OCDE (hors-UE) avec 3,17 mds usd (14%), de l'Amérique du Sud avec près de 2 mds usd (8,7%), des autres pays d'Europe (hors UE) avec 891 millions usd (4%) et des pays arabes (hors UMA) avec 861 millions usd (3,8%). Pour les exportations, l'UE est la première destination des produits algériens avec 11,27 mds usd (56,8% de la globalité des exportations algériennes), suivie de l'OCDE (hors UE) avec 3,4 mds usd (17,1%), de l'Asie avec 2,38 mds usd (12%), de l'UMA avec 1,226 mds usd (6,2%) et de l'Amérique du Sud avec 1,221 mds usd (6,1%).

L. A. R.

Sensibilisation

Journées «portes ouvertes» sur le registre du commerce électronique

Deux journées «portes ouvertes» sur le registre du commerce électronique (RCE) et l'obligation d'y souscrire pour l'ensemble des commerçants ont été organisées, dimanche, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou. Placé sous le thème : «Le CNRC à l'ère du numérique», cet événement a été initié par le Centre national du registre du commerce (CNRC) d'Azazga, en collaboration avec les services de la direction du commerce et de la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura. «Notre objectif à travers ces journées portes ouvertes est de sensibiliser les

opérateurs économiques de la wilaya sur la nouvelle formule du registre du commerce et les inciter à y souscrire pour se conformer à la réglementation en vigueur», a expliqué Tazeboudjt Yassine, cadre administrateur au CNRC d'Azazga. Le RCE est un extrait du registre avec un code électronique crypté et sécurisé, institué par le ministère du Commerce en vue de moderniser cet outil et apporter plus de sécurité à son utilisation. Selon un décret ministériel exécutif publié le 11 avril 2018, tous les registres établis avant 2014 y seront intégrés. Pour l'heure, «près de 50% des opérateurs

économiques exerçant au niveau des 29 communes affiliées à l'antenne du CNRC de Azazga ont répondu à notre appel et se sont conformés à cette disposition», a affirmé le responsable, assurant que le CNRC «poursuit sa campagne de sensibilisation». Par ailleurs, ces journées portes ouvertes constituent également une occasion pour les organisateurs de communiquer sur les facilités accordées en matière d'inscription au registre du commerce pour encourager les nouveaux investisseurs. A ce propos, il est indiqué qu'en «plus de la suppression de plusieurs pièces administratives, à

l'exemple de l'extrait de naissance, du casier judiciaire et de la procuration en cas d'héritage, qui alourdissaient la procédure, plusieurs mesures incitatives sont désormais accordées aux primo-investisseurs». C'est le cas par exemple, a-t-on souligné, de «la suppression de l'obligation de domiciliation de l'entreprise pour les personnes physiques qui peuvent, désormais, la domicilier à leur résidence habituelle jusqu'à la mise sur pied de leur projet et aussi la réduction des peines pour les personnes condamnées et postulant à une inscription au registre du commerce». Les personnes morales

LA QUESTION DU JOUR

Ce qui a rendu possible la bataille de Deraa

Suite de la page une

Ce qui aurait pour conséquence à terme un embrasement de la région du Golfe. Ce serait sans doute aller trop vite en besogne que d'écarter dès à présent cette éventualité, mais force est de constater que le même accord tacite qui a fait que la bataille de Deraa a non seulement pu se produire, mais qu'elle est maintenant près de se terminer, pourrait aussi désamorcer la guerre avec l'Iran. En effet, cet accord tacite n'a pu prendre forme que grâce à l'entente des Etats-Unis et de la Russie sur les voies et moyens de tourner la page de la crise syrienne. Ce serait leur prêter une bien courte vue de penser qu'ils ne se sont mis d'accord que sur ce point, et qu'ils n'ont rien convenu par ailleurs, qui pourtant y touche de près. Ce n'est qu'au moment où la guerre en Syrie se transporte au sud-ouest, à la frontière avec Israël et la Jordanie, que la présence iranienne est devenue une question centrale. Une question à régler au plus vite, dans ce qui reste de guerre en Syrie, qui probablement n'est pas appelée à durer. Ni le président américain ni son homologue russe ne sont des va-t-en-guerre. C'est sûrement ce qui fait qu'ils s'entendent bien. Ces deux hommes ne peuvent pas s'entendre pour finir une guerre sans rien faire pour empêcher celle qui pour ainsi dire en est la suite logique. On convient généralement pour dire que le conflit syrien est pour l'essentiel une guerre par procuration entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Si on la laissait à elle-même, elle se développerait naturellement en une guerre directe entre eux. Même si dans ce cas d'autres acteurs y prendraient part, et en tout premier lieu Israël, autant d'ailleurs pour régler ses comptes personnels avec l'Iran que pour se faire enfin accepter par son voisinage arabe. Et devenir par là même un pays sunnite comme un autre.

M. H.

bénéficiaire aussi de ces facilités et peuvent «être domiciliées, en attendant l'achèvement du projet d'investissement, chez un notaire, un expert-comptable, un avocat ou tout simplement à la résidence du représentant légal du projet et ce, pour une durée de 02 ans», a ajouté le responsable du CNRC. «L'insertion des statuts de l'entreprise dans un quotidien national n'est également plus obligatoire», a-t-il poursuivi.

M. L.

Qualifiant de «dangereuse la démarche de la Knesset»

L'Algérie condamne l'adoption de la loi raciste sur «l'Etat-nation juif»

■ Qualifiant de «dangereuse» la «démarche de la Knesset», l'Algérie qui réitère «son soutien inconditionnel au droit des Palestiniens» a condamné l'adoption par la Knesset israélienne de la loi discriminatoire sur «l'Etat-nation juif», qui consacre les orientations racistes et discriminatoires de l'occupant israélien.

Par Lynda Naili

A ce titre, réitérant «son soutien inconditionnel au droit des Palestiniens, notamment celui d'édifier son Etat indépendant avec comme capitale Al Qods», «l'Algérie condamne la persistance d'Israël dans son déni des droits historiques et légitimes du peuple palestinien illustré récemment par l'adoption par la Knesset de la loi "l'Etat-nation juif" consacrant les orientations racistes et discriminatoires de l'occupant israélien», a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Il s'agit, poursuit la même source, d'une «dangereuse démarche de la Knesset, qui constitue une nouvelle tentative pour bafouer le droit inéluctable du peuple palestinien à l'établissement d'un Etat palestinien, va compliquer la situation sécuritaire dans la région et saper les efforts de la communauté internationale pour relancer le processus de paix assurant une solution générale, durable et juste de la question palestinienne». Aussi, et en raison de ces développements dangereux, l'«Algérie demande au Conseil de sécurité et interpelle la communauté internationale à contrer cette loi qui foule au pied les principes du droit international et les résolutions onusiennes relatives au dossier palestinien», a poursuivi la diplomatie algérienne.

Les parlementaires arabes pour la création d'un nouveau cadre international

En outre, à l'issue de la participation à la 28^e session extraordinaire de l'Union parlementaire arabe (UPA) au Caire, Egypte, les présidents des Conseils et des Parlements arabes ont, dans un communiqué commun,



les prématurés au niveau des services de soins intensifs», il a demandé aux donateurs un «financement immédiat» pour palier les pénuries de carburant d'urgence qui «devrait s'épuiser début août prochain».

En détention administrative, six prisonniers palestiniens poursuivent leur grève de la faim

Six prisonniers palestiniens en détention administrative dans les prisons israéliennes poursuivaient hier leur grève ouverte de la faim, a fait savoir la Commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers palestiniens. «Ces détenus grévistes souffrent de problèmes de santé dont des maux de tête, des douleurs au niveau de l'estomac, aux articulations ainsi que la perte de l'équilibre», a affirmé l'avocat de la Commission. «L'administration pénitentiaire de l'occupation pratique une pression sur les prisonniers pour les forcer à briser leur grève de la faim», a-t-il ajouté. Pour rappel, le nombre de détenus grévistes est passé de quatre à six, dont l'un d'entre eux observe une grève de la faim «depuis 50 jours», selon le même avocat. Selon l'ONG palestinienne, Addameer, plus de 6 000 Palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes, dont environ 500 en détention administrative dont deux mineurs et deux femmes dont la députée Khalida Jarar. Et pas moins de 1 500 prisonniers palestiniens détenus dans les prisons israéliennes atteints de maladies chroniques souffrent de négligence, de violations médicales notamment lors des interrogatoires et ne bénéficient pas de soins médicaux nécessaires, selon Wafa.

L. N.

condamné les violences israéliennes contre le peuple palestinien sans défense, tout en appelant à la création d'un nouveau cadre international pour la prise en charge du processus de paix au Moyen-Orient. Aussi, Said Bouhadja, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), participant à la 28^e session extraordinaire de l'UPA a appelé l'ONU à assumer ses responsabilités historiques et légales pour protéger le peuple palestinien sans défense, de la barbarie de l'armée israélienne.

Plus de mille colons israéliens envahissent la Mosquée Al-Aqsa, sept Palestiniens arrêtés

Dès les premières heures du matin, pas moins de 1 023 colons ont pris d'assaut, hier, la mosquée d'Al-Aqsa, sous des protections de l'occupation

israélienne et des restrictions sur le travail des gardes de la mosquée, a rapporté le coordinateur des médias du département du waqf islamique, Firas Dibs. Ces incursions ont été effectuées par la Porte des Maghrébins, pendant que l'occupation a imposé un siège militaire sur la mosquée sainte et la vieille ville d'El-Qods et restreint l'entrée des fidèles dans la mosquée, a fait savoir M. Dibs.

L'agence palestinienne Wafa a rapporté dans ce contexte que sept Palestiniens ont été arrêtés par la police de l'occupation israélienne à El-Qods occupée et placés au niveau des centres de détention et d'interrogatoire se trouvant dans la ville Sainte. Ces derniers viendront s'ajouter aux 29 autres Palestiniens de différentes régions de la Cisjordanie occupée, arrêtés par l'occupant israélien la semaine écoulée. Ceci en plus des 3 533 Palestiniens des territoires occupés arrêtés durant le premier

semestre de 2018 par les forces d'occupation israélienne, selon Wafa.

Le coordinateur des Nations unies met en garde contre la rupture du carburant dans les hôpitaux

Le coordinateur des Nations unies pour les affaires humanitaires, Jimmy McGoldrick, a mis en garde de l'épuisement rapide du carburant d'urgence offert par l'ONU au profit des installations vitales dans la bande de Ghaza notamment au niveau des structures de santé, selon Wafa. Aussi, a-t-il demandé à l'occupant israélien «de mettre fin aux restrictions imposées sur l'importation du carburant». En outre, estimant que «si le carburant n'est pas fourni immédiatement, la vie des Palestiniens sera en danger dont les patients cardiaques, les patients dialysés et

Wilaya d'Alger/Dispositions du décret relatif à la classification

Près de 400 agences de tourisme s'y sont conformées

Pprès de 400 agences de tourisme et de voyages sur un total de 750 activant au niveau de la wilaya d'Alger, se sont conformées aux dispositions du nouveau décret relatif à leur classement, a fait savoir, dimanche, le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Noureddine Mansour. Abordant le sujet de la nouvelle réglementation applicable aux agences de tourisme et de voyages, M. Mansour a précisé, à l'APS, que près de 400 agences se sont conformées aux dispositions de ce nouveau décret qui «abroge le classement des agences en deux catégories A et B, à savoir (A : tourisme réceptif et B : tourisme émetteur de touristes au plan international)». Le même responsable a précisé que l'ancienne réglementation classait les

750 agences de tourisme en deux catégories A et B, ajoutant que la nouvelle réglementation avait abrogé ce classement, en vue de permettre aux agences d'«étendre leurs activités et de faire le choix entre la promotion du tourisme local ou externe, voire même l'exercice des deux activités en parallèle, et ce, pour encourager le tourisme en Algérie», a-t-il dit. A cet égard, un délai n'excédant pas six mois a été accordé aux agences en vue de leur mise en conformité aux dispositions de la nouvelle réglementation, a fait savoir M. Mansour qui ajoute que la direction du tourisme de la wilaya d'Alger avait «mis en demeure les 750 agences pour se conformer à la nouvelle réglementation». Il a, à cet effet, précisé qu'à défaut de change-

ment des statuts, par ces agences, conformément à la nouvelle réglementation, la direction du tourisme de la wilaya d'Alger, soumettra la liste y afférente, au ministère de tutelle qui prendra les mesures nécessaires, dont le retrait de la licence. S'agissant de l'activité de ces agences, le responsable a souligné qu'il avait relevé sur le terrain, «l'absence de promotion des produits locaux», car, a-t-il expliqué, les agences s'emploient à promouvoir les produits externes, à l'instar de la «omra», tandis que peu d'agences font la promotion du tourisme local. Il a imputé le manque de promotion du tourisme local à «l'incapacité» des agences à «faire le montage du produit local», ainsi qu'à «la recherche du gain facile», tels

que «la promotion de la omra et la visite des Lieux saints de l'Islam». Rappelant, dans ce contexte, que plus de 22 000 touristes de différentes nationalités ont visité la wilaya d'Alger, depuis début 2018 jusqu'à juin dernier dans le cadre de voyages touristiques, M. Mansour a ajouté que la wilaya d'Alger attire un grand nombre de touristes pour visiter les différents monuments dont recèle la capitale, notamment la Casbah antique. Le responsable a relevé que la capitale «deviendra, dans le futur, une destination touristique par excellence», grâce aux améliorations et changements survenus récemment dans le cadre du Plan stratégique d'Alger qui s'étalera jusqu'en 2035. **Fatah G./APS**

Fonds de garantie des dépôts bancaires

Le nouveau règlement publié au Journal officiel

■ Le nouveau règlement de la Banque d'Algérie régissant le Fonds de garantie des dépôts bancaires a été publié au Journal officiel n° 42. Modifiant le règlement de 2004, ce nouveau texte indique que le plafond d'indemnisation par déposant est fixé à deux millions de dinars (2 millions de DA) contre 600 000 DA auparavant.

Par Assia D.

Ce fonds est géré par une société par actions dénommée «Fonds de garantie des dépôts bancaires» (FGDB). Les banques doivent souscrire au capital de cette société de garantie des dépôts bancaires qui est réparti, à parts égales, entre elles. «L'entrée en liquidation d'une banque actionnaire et la mise en mouvement de la procédure d'indemnisation de ses déposants entraînent de plein droit, à l'issue de l'opération d'indemnisation des déposants, la réduction du capital de la Société de garantie des dépôts

bancaires pour la part de capital qui revient à la banque, objet de la procédure», note le texte. Les banques sont tenues de verser, au Fonds de garantie des dépôts bancaires, une prime annuelle calculée sur le montant global des dépôts en monnaie nationale enregistrés au 31 décembre de chaque année. Le taux de cette prime est fixé annuellement par le Conseil de la monnaie et du crédit.

La Société de garantie des dépôts bancaires, chargée de la gestion du Fonds, doit veiller au recouvrement des primes dues au Fonds de garantie des dépôts bancaires et de leur versement dans un compte ouvert auprès de la Banque d'Algérie. Elle doit également s'assurer du placement de ces ressources disponibles dans des «actifs sûrs». Pour rappel, le système de garantie des dépôts bancaires a été instauré en 2004 dans le but d'indemniser les déposants en cas d'indisponibilité de leurs dépôts bancaires.

A ce titre, les banques nationales ainsi que les succursales de banques étrangères actives en Algérie sont tenues d'adhérer au système de garantie des dépôts bancaires.

A. D.



Salon aéronautique de Farnborough

192 milliards de dollars d'accords passés

Le Salon aéronautique de Farnborough (près de Londres) a enregistré des commandes et engagements d'achats d'une valeur de 192 milliards de dollars (163,7 milliards d'euros), ont annoncé les organisateurs de cette manifestation économique qui a pris fin hier. Il s'agit d'une augmentation de 67,5 milliards de dollars par rapport à la précédente édition, en 2016. Plus de 1 400 avions commerciaux ont été commandés, pour un total de 154 milliards de dollars et

plus de 1 432 moteurs, pour une valeur de 21,96 milliards de dollars. «C'est un record», a salué le directeur général de Farnborough International, Gareth Rogers, dans un communiqué. «En une semaine, on peut organiser l'équivalent de six mois de réunions, c'est très productif», s'est-il félicité. Airbus avait annoncé jeudi avoir conclu des accords pour un total de 70 milliards de dollars et son concurrent américain Boeing pour 92 milliards de dollars. Le salon, qui s'est tenu

quelques mois avant la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, prévue fin mars 2019, a attiré un public venant d'une centaine de pays, avec une présence record des Chinois, ont souligné les organisateurs. Le nombre de visiteurs professionnels a augmenté de près de 10% par rapport aux années précédentes. Au total, plus de 80 000 personnes ont poussé les portes du salon.

Faiza O./APS

Le projet de réforme de la Constitution présenté à l'Assemblée nationale

Cuba : reconnaissance du marché et de la propriété privée

Le projet de révision de la Constitution cubaine a été présenté samedi aux députés de l'Assemblée nationale qui auront à valider certains textes reconnaissant le rôle du marché et la propriété privée. La nouvelle loi fondamentale réaffirme encore «le rôle directeur» du Parti communiste, mais ne lui assigne plus la tâche de construire «une société communiste» avec néanmoins une reconnaissance de la propriété privée. «Cela ne signifie pas que

nous renonçons à nos idées», a assuré Esteban Lazo, président de l'Assemblée. «Nous croyons en un pays socialiste, souverain, indépendant, prospère et durable», a-t-il dit, ajoutant que l'île était entrée dans une nouvelle ère après la chute de l'Union soviétique. Le texte reconnaît enfin, «le rôle du marché et de nouvelles formes de propriété, parmi lesquelles la propriété privée», entérinant ainsi l'existence du statut d'auto-entrepreneur et

autorisé dans le cadre des réformes entreprises de 2008 initiées par l'ancien président Raul Castro. Pour rappel, la Constitution de 1976 ne reconnaît que les biens publics, coopératifs, agricoles, personnels et de coentreprise. Sur le plan institutionnel, le projet, s'il est adopté dans sa version par les députés, sera soumis à référendum, propose davantage de collégialité avec la création d'un poste de Premier ministre.

T. G.

Pétrole

Le prix du panier de l'Opep à 70,91 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi à 70,91 dollars, a indiqué cette Organisation sur son site web. Mercredi, le prix du panier de référence du brut de l'Opep était à 69,98 dollars, a précisé la même source. Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze types de pétrole : le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Equateur, Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), l'Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (kuwait), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marin (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (JAE) et le Mery (Venezuela). Les prix de l'or noir ont terminé la semaine en hausse au moment où l'Arabie saoudite a affirmé vouloir limiter sa production pour ne pas entraîner une surabondance de l'offre. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre a clôturé à 73,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 49 cents par rapport

à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août a pris 1,00 dollar à 70,46 dollars. Le gouverneur saoudien de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a affirmé jeudi que les exportations du Royaume n'augmenteraient pas en juillet et reculeraient légèrement en août, a rapporté l'agence Bloomberg. Pour rappel, les 24 pays producteurs Opep et non Opep, ont convenu le 23 juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 millions de barils/jour (1,2 millions barils/jour pour les membres de l'Opep, 0,6 million barils/jours pour les producteurs hors Opep. L'Organisation avait accepté, pour la première fois depuis 2008, d'ajuster sa production de 1,2 million de barils par jour (Mb/j) afin de stabiliser le marché mondial de l'or noir. Des pays producteurs non membres de l'Opep, dont la Russie, avaient joint cet accord en réduisant

leur production totale de 600 000 b/j. Cet accord Opep-non Opep a été prolongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de tenue en novembre 2017. Dans son dernier rapport mensuel, l'Opep a estimé que la croissance de la consommation mondiale de pétrole devrait ralentir l'an prochain, tout en s'attendant à ce que l'offre d'or noir progresse au même rythme que cette année, portée par l'Amérique du Nord et le Brésil. L'Organisation table sur une hausse de 1,45 million de barils par jour (mbj) de la consommation de brut en 2019, contre une progression de 1,65 mbj cette année, à 98,85 mbj. Quant à la production de brut, elle devrait croître de 2,1 mbj l'an prochain, soit à un rythme «inchangé» par rapport à 2018, selon les prévisions de l'Opep. A noter que les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint un niveau de conformité de 121% en juin 2018, selon le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMMC) qui a tenu sa première téléconférence mercredi.

A. I./Agences

Commerce Les Etats-Unis vont examiner si le cours du yuan a été manipulé

LES ETATS-UNIS sont attentifs à la récente baisse de la devise chinoise et examineront si son cours a été manipulé, a annoncé le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin. Cet examen entrera dans le cadre du rapport semestriel du Trésor américain sur la manipulation des devises, attendu le 15 octobre, a-t-il précisé, lors d'un entretien accordé à l'agence Reuters à Sao Paulo, au Brésil. Interrogé s'il craignait que la Chine n'utilise sa monnaie comme une «arme dans la guerre commerciale» avec les Etats-Unis, M. Mnuchin a répondu : «Je ne dis pas qu'il s'agit ou non d'une arme. Il ne fait aucun doute que la baisse de la monnaie crée un avantage injuste pour eux (...) Nous allons examiner très attentivement s'ils ont manipulé la monnaie». Le président américain Donald Trump avait auparavant accusé la Chine et l'Union européenne de procéder à de telles «manipulations» pour priver les Etats-Unis de leur «important avantage concurrentiel».

R. E.

Laghouat

Bouazgui appuie l'idée de création du parc forestier de Ouarène

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a exprimé samedi dans la wilaya de Laghouat, son appui à la proposition de création du parc forestier national de Ouarène dans cette wilaya steppe, qui serait ainsi le neuvième du genre à travers le pays.

Par Hocine A.

Le ministre, qui avait reçu une présentation exhaustive dans la zone de Djallel El-Gherbi (commune de Sebguieg) sur le plan de réhabilitation et d'extension du barrage vert, couvrant une superficie globale de près de 400 000 hectares, a donné son approbation à la création du parc forestier précité, et ce dans le cadre de ce plan. M. Bouazgui a appelé à la poursuite de l'étude technique du projet, avant de penser à son financement, soit au niveau local ou central, affirmant, à ce propos, que «si les conditions de création de ce parc sont réunies, il le sera et s'ajoutera ainsi aux huit parcs nationaux existants». Il a également encouragé l'option de création d'une réserve de chasse

dans la région de Tadjerouna. Le parc de Ouarène, englobant les communes d'El-Ghicha, Oued-Morra et Oued-Mzi, sur une superficie totale de 28 830 hectares, devrait en plus de permettre la préservation et la revivification du patrimoine faunique et végétal, la promotion du tourisme, selon les explications fournies. Le ministre de l'Agriculture a, par ailleurs, estimé que le développement de la production agricole pour en faire un produit national compétitif sur les marchés internationaux, nécessitait de conforter l'agriculteur sur sa terre, d'accroître la production à travers une intensification des programmes de formation et de vulgarisation, et d'exploiter la recherche scientifique au service de l'agriculture. Auparavant, Abdelkader Bouazgui a visité un projet de



plantation de 120 arbrisseaux sur une surface de 100 hectares dans la zone de Djallel El-Gherbi,

dans la commune de Sebguieg, avant d'inspecter un projet de lutte contre la désertification et

une opération de plantation pastorale dans le cadre de l'investissement dans les plantes aromatiques et médicinales. Il s'est enquis, en outre, de la situation des réserves d'El-Haoud et El-Guerrara, dans la commune d'Oued-Morra, avant de présider une cérémonie symbolique de remise de 10 titres à leurs bénéficiaires, sur un total de 318 titres de concession agricole et de 194 autres d'accès à la propriété foncière agricole par la mise en valeur. Dans la commune de Tadjemout, M. Bouazgui a inspecté une ferme pilote avant de visiter le barrage inféro-flux irriguant quelques 600 ha et nécessitant une large opération de restauration. Au terme de la première journée de sa visite de travail dans la wilaya de Laghouat, le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, a visité le jardin botanique oasien de Laghouat, ou était organisée une exposition de produits agricoles.

H. A./APS

S.H.

Ouargla

Quatre nouvelles structures de formation prévues pour la prochaine rentrée

Quatre nouvelles structures de formation professionnelle seront ouvertes dans la wilaya de Ouargla, dès la prochaine rentrée (session de septembre 2018), a-t-on appris auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Il s'agit de trois centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans les communes de Sidi-Khouiled, Hassi-Benabdallah et Zaouia El-Abidia, ainsi qu'un institut d'enseignement professionnel (IEP) au chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé. Ces installations sont appelés à renforcer les capacités d'accueil, en améliorant les conditions d'encadrement pédagogique, a-t-on souligné. Dans le cadre des efforts consentis par le secteur pour répondre aux besoins du marché du travail, la session de septembre 2018 sera marquée aussi par l'introduction de huit nouvelles spécialités de formation résidentielle et par apprentissage. Elles sont liées à divers domaines, dont la céréaliculture, la serriculture, l'organisation de chantiers du bâtiment, la construction dans le domaine du patrimoine,

le stylisme, l'installation et la maintenance de systèmes d'alarme et de contrôle à distance, les réseaux de télécommunication, l'installation et maintenance du matériel informatique et de télécommunications, a-t-on précisé à la DFEP. Au total, 7 890 nouveaux postes ont été ouverts dans la wilaya d'Ouargla, en prévision de la session de septembre, selon la même source. Ils sont répartis entre la formation résidentielle (2 475 postes), la formation passerelle (200), la formation destinée à la femme au foyer (1 455), les cours du soir (300), la formation qualifiante (565) et la formation par l'apprentissage (2 895) qui se taille, cette année encore, la part du lion sur l'ensemble des modes de formation, a-t-on fait remarquer. Pour mieux répondre à la demande économique et sociale en ressources humaines et contribuer à garantir une meilleure insertion professionnelle aux jeunes diplômés, la DFEP s'emploie à encourager l'apprentissage considéré aujourd'hui comme le mode de formation le moins coûteux et le plus adapté aux exi-

gences du marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée. Des actions de sensibilisation (expositions, portes-ouvertes et rencontres de proximité) sur les nouveautés et les avantages de la formation professionnelle, sont programmées durant la période allant du 26 juin au 6 septembre, à travers les différentes communes de la wilaya. Les inscriptions sont ouvertes durant la période allant du 15 juillet au 15 septembre prochain, alors que l'opération de sélection et d'orientation des futurs stagiaires aura lieu du 16 au 10 septembre, a-t-on signalé. Le secteur compte actuellement 17 CFPA, cinq instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle, en plus de 15 établissements de formation privés agréés et un centre régional d'enseignement à distance, pour un total de 7.945 apprentis et stagiaires, encadrés par 554 enseignants, tous grades et rangs confondus. Il dispose également de 14 internats totalisant 1 440 lits et autant de demi-pensionnats servant quelque 2 300 repas/jour, selon les données de la DFEP.

Mila/ Commune de Ferdjioua

Près de 500 millions de dinars pour la mise à niveau du réseau d'assainissement

Une enveloppe financière de près de 500 millions de dinars a été mobilisée pour la mise à niveau du réseau d'assainissement de la commune de Ferdjioua (Mila), a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau (AEP).

En plus de la rénovation de ce réseau d'assainissement, ce projet englobe l'installation des conduites de raccordement à la station d'épuration d'eau de la commune d'Ain Beida Harriche, a expliqué la même source, rappelant que cette infrastructure a été mise en service au début de l'année en cours.

Selon la même source, plusieurs canalisations du réseau

d'assainissement seront modernisées sur la base d'une étude technique élaborée englobant les différents quartiers et cités de la commune de Ferdjioua, qui

compte près de 29 000 habitants assurant qu'une fois réceptionné, ce projet contribuera à la préservation de la santé publique et la prévention contre

les maladies à transmission hydrique. Les travaux de réhabilitation de ce réseau d'assainissement «seront lancés dans quelques semaines» après

l'achèvement des procédures administratives, a-t-on affirmé de même source.

F.K./APS

Tlemcen

Lancement d'une opération de réhabilitation des jardins et des espaces verts

Une opération de réaménagement des jardins et espaces verts a été lancée dans la commune de Tlemcen, a-t-on appris des services de la wilaya. L'opération a touché, comme première étape, des espaces verts du plateau de Lalla Setti, des jardins de «Haï les Oliviers», situés à l'entrée nord de la ville de Tlemcen, le grand bassin Mbedda du centre ville et El Hartoune. Cette opération sera élargie à d'autres jardins et espaces verts à travers différentes dairas et com-

munes de la wilaya, dans le cadre de la concrétisation du plan d'urgence, initié par les services de la wilaya de Tlemcen pour la réhabilitation des jardins et espaces verts. Cette action a touché également le nettoyage de l'environnement, la plantation d'arbres, le revêtement des façades, la réservation d'espaces pour le repos des familles, la réalisation de jets d'eau et de postes de police pour assurer la sécurité aux visiteurs de jour comme de nuit. Cette initiative vise la

réhabilitation de ces places, leur préservation et leur promotion en tant que sites de convivialité et dont certains sont chargés d'histoire. Le wali de Tlemcen a donné des instructions à tous les chefs de dairas pour consacrer des subventions à l'aménagement des espaces verts, avec leur suivi et leur maintenance permanents et ce, en collaboration avec la conservation des forêts de Tlemcen, selon les explications fournies.

R.R.



Exploitation illégale des ressources sahraouies

Le Front Polisario profondément préoccupé par l'attitude de l'UE

■ Le Front Polisario a exprimé sa «profonde préoccupation» à l'égard de l'attitude de certains pays de l'Union européenne qui continuent à recevoir des produits des territoires sahraouis occupés, en violation flagrante du droit international humanitaire, a indiqué M'hamed Kheddad, responsable des relations extérieures du secrétariat national du Front Polisario.

Par Sara H.

Le responsable sahraoui a souligné dans une lettre adressée au ministre allemand des Affaires étrangères que l'UE est devenue «un véritable obstacle aux efforts de paix menés par les Nations unies» et «prolonge, à travers ces décisions, les souffrances du peuple sahraoui et augmente les tensions ainsi que les menaces sur la sécurité et la stabilité dans la région». Dans cette lettre, M'hamed Kheddad a exprimé la «préoccupation profonde» du Front Polisario suite aux informations faisant état de la réception imminente en Allemagne d'une cargaison de poisson provenant des territoires occupés du Sahara occidental, et qui devait arriver à bord d'un navire néerlandais, *Le Bente*, jeudi à Berlin chargé de près de 3 000 tonnes de farine de poisson ayant quitté le port de la ville sahraouie occupée Laâyoune. Il a ajouté que le Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple sahraoui, «condamne fermement cette exportation illégale de ressources naturelles des territoires occupés du Sahara occidental et qui avait été effectuée, sans consulter le peuple sahraoui».

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) avait invalidé en 2016 et en 2018 les accords commerciaux et de pêche UE-Maroc pour leur inclusion des territoires occupés du Sahara occidental, car ils ne respectaient pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui comme le stipulent les résolutions des Nations unies. Le responsable des relations extérieures du secrétariat national du

Front Polisario a soutenu qu'en mars 2018, un navire à destination de la Nouvelle-Zélande chargé d'une importante cargaison de phosphates extraits des territoires sahraouis occupés avait été saisi en Afrique du Sud conformément à une décision de justice statuant que le peuple sahraoui est le seul propriétaire légitime de cette marchandise. Partant sur cette base, le Front Polisario considère, selon M'hamed Kheddad, que toute transaction commerciale des ressources naturelles des territoires occupés du Sahara occidental est «une violation flagrante du droit international humanitaire» et que «le Maroc demeure une force d'occupation des territoires sahraouis». Comptant pleinement sur l'engagement du gouvernement allemand sur la primauté du droit international et des arrêts de la Cour de justice européenne, le responsable sahraoui appelle le ministre allemand à bloquer le déchargement de cette cargaison dans les ports de l'Allemagne.

Appel à un mécanisme onusien pour la protection des ressources sahraouies

Au sujet de cette cargaison, il y a lieu de rappeler que trois parlementaires européens avaient déjà saisi mercredi dernier, dans une lettre ayant le caractère «urgent», les plus hautes autorités de l'Union européenne dénonçant «une grave violation de la législation de l'UE, de la jurisprudence de la Cour de justice européenne et du droit public international, s'agissant du commerce de produits et biens originaires du Sahara occidental».



Les trois eurodéputés, Barbara Lochbihler, Helga Trüpel et Bodil Valero, s'appuyant sur des sources d'informations crédibles et fiables, avaient fait état dans cette lettre d'un navire battant pavillon néerlandais, transportant des produits provenant des territoires sahraouis occupés, qui était en route vers le port allemand de Brême et devrait arriver le 19 juillet. Les parlementaires européens avaient exprimé leurs «préoccupations» à l'égard de cette transaction, qui intervient en violation directe des récents arrêts de la CJUE sur de l'accord commercial UE-Maroc du 21

décembre 2016 (C-104/16) et de l'accord de pêche du 27 février 2018 (C-266/16), invalidés pour l'inclusion des territoires sahraouis occupés. Les élus du parlement européen avaient souligné «toute importation dans l'UE à partir des territoires sahraouis occupés n'a actuellement aucune base légale dans le cadre des accords bilatéraux UE-Maroc». Dans ce sillage, l'association sahraouie de contrôle et protection des richesses naturelles sahraouies a confirmé ce samedi que des navires étrangers continuent de piller la richesse des territoires sahraouis

occupés, avertissement que toute activité étrangère à l'intérieur des territoires du Sahara occidental est «un soutien à l'occupation et une prolongation de la souffrance du peuple sahraoui». Dans une déclaration écrite, l'association sahraouie appelle l'ONU et le Conseil de sécurité à agir pour arrêter ce saignement des richesses du peuple sahraoui en établissant un mécanisme international qui protège les richesses sahraouies de tout pillage et exploitation illégale.

S. H./APS

Maroc

Des policiers à Paris pour rapatrier des mineurs en errance, des associations dénoncent

Les autorités marocaines ont dépêché mercredi à Paris des policiers pour identifier et rapatrier des mineurs marocains vivant en errance dans le quartier de la Goutte d'Or, près de Barbès, une opération tout de suite dénoncée par des associations. Avec le soutien et la collaboration de la police française, la délégation marocaine, constituée de six agents, devra identifier les mineurs marocains qui se trouvent en garde à vue ou qui ont été présentés devant un juge, a rapporté la presse. L'information, révélée par L'Obs et confirmée par l'AFP, fait état d'une opération d'identification de ces mineurs, même au-delà de ce quartier, pour pouvoir les rapatrier au Maroc. Déjà, depuis

quelques années, les autorités locales et sécuritaires de Paris avaient exprimé leur inquiétude quant à la situation de ces mineurs sans domicile fixe, livrés à la drogue. En mai dernier, le journal «Le Monde» avait décrit la situation de ces jeunes garçons «en rupture totale» qui cherchent, selon lui, à rejoindre l'Espagne ou les pays scandinaves pour y trouver refuge. Selon un rapport de l'association «Trajectoires», qui mène des recherches actions auprès de migrants en situation de vulnérabilité, il s'agit de mineurs non accompagnés marocains, polyconsommateurs de substances psychotropes et exposés à de nombreux dangers car se livrant à des activités délinquantes fré-

quentes. Le rapport, établi sur la base de données recueillies lors de missions effectuées au Maroc, en Espagne et en France, entre décembre 2017 et avril 2018, a estimé qu'entre 40 et 70 de ces mineurs passent, errent et «travaillent» chaque jour dans le quartier de la Goutte d'Or, précisant que de février 2017 à février 2018, environ 300 mineurs non accompagnés marocains seraient passés par la Goutte d'Or. «Provenant de quartiers périphériques de Tanger, de Fès et de Casablanca, ces mineurs ont souvent été négligés ou délaissés par leur famille», a ajouté l'association Trajectoires, précisant que leurs mères sont souvent employées de l'industrie textile ou de l'agroalimentaire tra-

vailent près de 12 heures par jour pour un salaire modique. Pour le ministère français de la Justice, ces mineurs, qui refusent les prises en charge, «représentent une part très importante de l'activité de la permanence pénale du parquet des mineurs de Paris, puisque 813 d'entre eux ont été placés en garde à vue en 2017 et 482 ont été déferés au parquet». Généralement, ils vivent dans des squats des 18^e et 19^e arrondissements de Paris, quartiers leur offrant une certaine attraction pour des opportunités économiques et un ancrage à l'errance. Cependant, plusieurs défenseurs des migrants mineurs ont vivement critiqué cette opération et «arrangement administratif» franco-marocain.

Le Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), une association spécialisée du droit des étrangers, a considéré que cet «arrangement administratif» est frappé d'opacité, soulignant qu'«on sent bien que cet accord de coopération au nom de la lutte contre l'immigration illégale se donne des objectifs bien plus larges que celui de régler la situation des mineurs isolés marocains». L'avocat Emmanuel Daoud partage ce point de vue en affirmant qu'à ce stade «on ne respecte pas la loi car on les considère comme des étrangers et non comme des mineurs, alors qu'il y a des obligations internationales».

Farid M./Agences



Irak

Un nouveau mort dans la contestation qui gagne Baghdad

■ La mobilisation contre la corruption et le manque de services publics, qui agite depuis le 8 juillet le sud du pays, gagnait vendredi la capitale irakienne.

Par Rosa C.

La journée de manifestations contre la corruption et le manque de services publics en Irak, a fait une nouvelle victime vendredi, portant à neuf le nombre de morts depuis le début de ce mouvement il y a une dizaine de jours.

La colère, qui agite depuis le 8 juillet le sud du pays, tribal et agricole, a gagné vendredi Baghdad, où des centaines de manifestants ont été dispersés à coup de canons à eau et de gaz lacrymogènes alors qu'ils tentaient d'entrer dans la zone verte ultrasécurisée où siègent les autorités. «On a cru que ces politiciens allaient améliorer la situation du pays, mais ils n'ont rien fait du tout», a déploré Yahya Hasnaoui, manifestant de 50 ans à Baghdad. Depuis le début du mouvement, les manifestants concentrent leur colère sur les institutions. Ils accusent l'Etat de gabegie et les partis et leurs représentants de



PH > D.R.

clientélisme et de prévarication. Plusieurs sièges de partis et bâtiments publics ont été incendiés et vendredi, les manifestants à Diwaniya se sont dirigés vers les sièges de plusieurs organisations, dont le puissant groupe armé Badr. Là, «un civil d'une

vingtaine d'années a été mortellement touché par balle », a indiqué une source médicale. Plusieurs balles ont été tirées par un garde du siège de Badr, a ajouté cette source sous le couvert de l'anonymat. Cette mort porte à neuf le nombre de personnes tuées depuis le début du mouvement. L'une l'a été par les forces de l'ordre, selon des responsables locaux, les autres par des tireurs non identifiés. Rapidement, le

gouvernement irakien a dénoncé des «vandalismes» infiltrés parmi les manifestants pour s'en prendre aux «biens publics». Tous les vendredis depuis 2015, la capitale est le théâtre de manifestations contre la corruption, notamment organisées par les partisans de l'alliance inédite entre le populiste chiite Moqtada Sadr et les communistes, qui ont remporté ensemble les législatives de mai. Ces défilés ne rassemblaient plus

qu'une poignée de fidèles. Cette fois-ci cependant, des centaines de personnes se sont massées sur la place Tahrir, comme Mortada Mohammed, Bagdadi de 19 ans, qui a dit manifester parce qu'il en a «marre de vivre dans les ténèbres». «On n'a ni électricité ni travail, l'eau est régulièrement coupée pendant des heures, et même Internet, on ne l'a plus», s'est-il emporté alors que les réseaux sociaux sont inaccessibles depuis près d'une semaine. L'électricité est l'un des points de discorde majeurs dans le pays où les températures estivales avoisinent les 50 °C. A Nassirya, des slogans réclament la «démission du ministre de l'Electricité» alors que la plupart des foyers irakiens ne sont alimentés en courant que quelques heures par jour. A Bassora, ville pétrolière portuaire du sud d'où est partie la colère le 8 juillet, plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés devant le siège du gouvernorat dans le calme, a constaté un photographe de l'AFP. **R. C.**



Points chauds

Influence

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques jours Donald Trump effectuait une tournée européenne d'un peu moins d'une semaine qui s'était clôturée par une rencontre en tête-à-tête avec le président russe Vladimir Poutine. Une rencontre qui a fait beaucoup de vagues outre-Atlantique jusqu'à faire oublier les sorties brutales de Trump face à la Première ministre britannique Theresa May qu'il accusait de se laisser malmené par Bruxelles. Suite à cette visite, Steve Bannon, le sulfureux ex-conseiller du président américain va créer une fondation en Europe afin de mener une révolte populiste de droite sur le continent, révèle le site américain «Daily Beast». Proche de l'alt-right, l'extrême droite américaine, Steve Bannon a confié au site ses ambitions, avec comme première étape les élections européennes de 2019. Tout un symbole, le quartier général de son organisation baptisée «Le Mouvement» devrait être implanté à Bruxelles, capitale de l'Union européenne, selon un article du «Daily Beast» publié vendredi soir. Avant les élections de 2019, il prévoit l'embauche de dix employés avec notamment un expert opinion. «Le Mouvement» pourra fournir des sondages, du conseil et de la réflexion à des personnalités à la droite de l'échiquier politique qui ne disposent pas forcément d'organisations bien rodées pour les soutenir, rapporte le «Daily Beast». L'objectif de Steve Bannon est clair : rivaliser avec la fondation du milliardaire américain George Soros, Open Society, plutôt classée à gauche. «Soros est brillant», lâche Steve Bannon, «c'est le diable mais il est brillant». L'ancien patron du site d'extrême droite Breitbart était à Londres au moment de la visite de Donald Trump en Europe selon plusieurs médias, installant son quartier général dans un hôtel cinq étoiles et recevant des représentants des mouvements de droite en Europe. «C'était un tel succès que nous allons commencer à recruter du personnel», se vante-t-il au site américain. Les dernières échéances électorales en Europe, la réélection de Viktor Orban en Hongrie, l'arrivée au pouvoir en Italie du mouvement d'extrême droite, la Ligue, aux côtés des populistes du Mouvement cinq étoiles, ont visiblement galvanisé Steve Bannon. «L'Italie est le cœur battant de la politique moderne», dit-il. «Si ça marche là-bas, ça peut réussir n'importe où.» Et le très controversé théoricien populiste de Donald Trump, surnommé le «président Bannon», quand il conseillait le locataire de la Maison-Blanche, de faire une prédiction : «Vous allez avoir des États-nations individuels avec leurs propres identités, leurs propres frontières». Reste à savoir quels succès rencontrera cette initiative sur le long terme et si le soutien annoncé aux partis d'extrême droite européens permettra à ses derniers de briser le plafond de verre qui les empêche dans certains pays comme la France, l'Allemagne ou encore les Pays-Bas d'accéder finalement au pouvoir alors même que leur influence ne cesse de grossir depuis quelques années. **F. M.**

France

La mise sur pied de la commission d'enquête Benalla à l'Assemblée tourne au fiasco

Le bureau de la commission des lois, dotée de pouvoirs d'enquête dans ce dossier, a échoué à se mettre d'accord vendredi soir sur un programme d'auditions. Ni accord ni sérénité. Jeudi 19 juillet au soir à l'Assemblée nationale, l'ouverture d'une commission d'enquête après les révélations du Monde sur l'affaire Benalla avait été approuvée par tous. Les premiers pas de cette commission ont pourtant viré au fiasco. A 20 heures, vendredi soir, le bureau de la commission des lois se réunissait pour définir les modalités des futurs travaux. Un peu plus d'une heure plus tard, ses membres se quittaient sans le moindre accord. La présidente (La République en marche, LRM) de la commission des lois, Yaël Braun-Pivet, avait promis qu'elle veillerait au «consensus» dans le déroulement des travaux. Vendredi soir, celui-ci semblait impossible. Deux points d'achoppement sont apparus. D'une part, le calendrier. La droite souhaitait que le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, soit auditionné dès samedi matin. Les députés LRM préféraient la date de lundi. Mais le principal point de crispation a résidé dans la publicité des auditions à venir.

Pour Guillaume Larrivé, député Les Républicains (LR) et corapporteur de la mission d'information, il n'était pas question que celles-ci aient lieu à huis

clos, sauf demande particulière de la personne auditionnée. «Ces auditions doivent avoir un caractère public», a défendu le député de l'Yonne plus tard dans l'Hémicycle, évoquant «une exigence démocratique et de transparence». Les députés de la majorité défendaient, eux, le huis clos général, sauf pour l'audition du ministre de l'intérieur. La confidentialité permettant, argumentaient-ils, de s'assurer de la qualité des réponses des auditionnés. Les discussions ont tourné court après que des élus de la majorité ont découvert que le contenu de leurs échanges venait de fuiter, diffusés sur Twitter par un journaliste de La Chaîne parlementaire. «La confidentialité de nos échanges n'a pas été respectée», s'est indignée Mme Braun-Pivet, la majorité accusant en creux l'opposition d'être à l'origine de la fuite. Une nouvelle réunion devait se tenir samedi à 9h30 pour achever de fixer le calendrier des auditions, mais l'ambiance est restée considérablement tendue vendredi soir. Le socialiste David Habib a accusé la majorité «de se raidir à l'idée d'auditionner des personnalités proches du président de la République». «La majorité crée les conditions pour faire avorter [la commission d'enquête] !» accusait pour sa part le communiste Stéphane Peu. «Vous avez envie de bloquer, assumez-le», leur a rétorqué

Marc Fesneau, président du groupe MoDem. Gilles Le Gendre, porte-parole des députés LREM, s'est demandé samedi sur France Inter si les «oppositions veulent bloquer ou non les institutions». L'élu de Paris a dénoncé une «tentative de nos oppositions depuis quarante-huit heures d'instrumentaliser cette affaire». Et il affirme que «rien ne sera étouffé dans cette affaire». Au Sénat, où une commission d'enquête va également être mise sur pied, les choses ont été plus fluides, vendredi. Philippe Bas (LR), qui préside la commission des lois au Palais du Luxembourg, a annoncé que Gérard Collomb y sera auditionné mardi à 17 h 45. Quand les députés ont indiqué qu'ils travailleraient dans un délai d'un mois, les sénateurs s'en donnent, eux, six.

Ils entendront à partir de mardi après-midi «le préfet de police de Paris, le directeur général de la police nationale, le chef du service de la protection, les représentants des organisations professionnelles de policiers, le Défenseur des droits et toute personne susceptible d'apporter des informations utiles», avait détaillé la commission des lois dans un communiqué. Le tout étant prévu à huis clos, condition posée par la droite sénatoriale que leurs collègues du même parti rejettent pour leur part à l'Assemblée.



Festival du film arabe d'Oran

10 longs métrages en lice pour le «Wihr d'or»

■ Dix longs métrages, 14 courts métrages et 14 documentaires brigueront le grand prix du 11^e Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA), prévu à Oran du 25 au 31 juillet courant, a annoncé samedi le Commissaire de cette manifestation.

Par Abla Selles

Brahim Seddiki a souligné, lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation de la 11^e édition du festival, que la sélection des films en compétition n'a pas été une mince affaire, car la commission chargée du visionnage et de la sélection des films, sur les 360 films proposés, a veillé à retenir que des œuvres qui reflètent la réalité et les préoccupations des populations arabes.

Dans la catégorie des longs métrages, l'Algérie participe avec deux films, «*Nous n'étions des héros*» de Nasredine Guenifi, adapté de l'ouvrage d'Abdelhamid Benzine «*Le Camp*» et «*Jusqu'à la fin des temps*» de Yasmine Chouikh.

Les autres œuvres en compétition sont respectivement «*Kilikis, la cité des hiboux*» du Marocain Azlarabe Alaoui Lamharzi, «*Un homme et trois jours*» du Syrien Djoud Saïd, «*Photocopie*» de l'Égyptien Tameur Ochrî, «*Tunis by night*» d'Elyes Bakar, «*Amouri*» de l'Émirati Ameur Selmine El Mori, «*El Ahla*» de l'Irakien Mohamed Derradji, «*Nour*» du Libanais Zaarour, «*Le devoir*» de la Palestinienne Anne-Marie Djasser.

Le commissaire du FIOFA a indiqué que la préparation de cette édition n'a pas été de tout repos, eu égard à la baisse drastique de la subvention accordée pour son organisation qui ne dépassait les 40 millions de dinars milliards. «*Pour cette édition, les organisateurs ont essayé d'inviter les grands noms du cinéma*», a-t-il précisé.



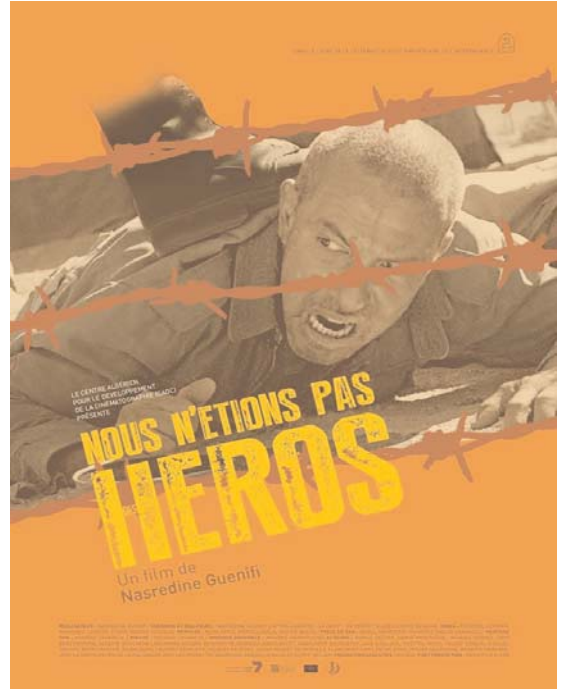
Concernant les hommages, Brahim Seddiki a indiqué que lors de cette 11^e édition, deux figures disparues du 7^e art arabe seront honorées. Il s'agit du cinéaste algérien Farouk Beloufa, réalisateur du film «*Nahla*» traitant de la guerre civile au Liban, et l'icône du 7^e art arabe Chadia.

Le réalisateur algérien Merzak Allouache présidera le jury des longs métrages, la Libanaise Tekla Chamoune présidera le jury de la section court métrage et enfin le réalisateur et écrivain irakien Kacem Hawl Sadoum

celui des documentaires.

Dans la section court métrage, 14 œuvres sont en lice dont deux films algériens «*Feuille blanche*» de Mohammed Nadjib Amraoui et «*Champs de bataille*» de Anwar Smaine. Les autres courts métrages représenteront l'Égypte, la Syrie, le Bahreïn, l'Irak, l'Arabie Saoudite, la Libye, le Liban et la Palestine.

Le film documentaire enregistre une forte présence algérienne avec cinq films, «*Sur les traces des camps de concentration*» de Saïd Oulmi, «*La bataille d'Alger, un film d'histoire*» de



Malek Bensmail, «*Souvenirs d'exil*» de Mokhtar Karboua, «*Des moutons et des hommes*» de Karim Sayad et le film «*La Bataille d'Alger*» de Salim Aggar.

A l'ouverture de ce festival, il est programmé la projection du film «*Carma*» du réalisateur égyptien Khaled Youcef.

Parallèlement au volet compétition, des ateliers sur les métiers du cinéma dont ceux liés au scénario, à la mise en scène et à l'éclairage et lumière, seront organisés au profit de 100 jeunes cinéphiles, selon les organisateurs.

Plusieurs films seront projetés dans les wilayas voisines de Mostaganem, Mascara et Sidi Bel-Abbès dont la dernière œuvre d'Ahmed Rachedi «*Les sept reparts de la citadelle*» en présence du comédien Hassan Kechache. **A. S./APS**

AGEND'ART

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 27 juillet à 21h : Spectacle Chaâbi ou «*Je m'en fous*» de Baâziz.

Palais de la culture Mohamed-Laïd-Al-Khalifa de Constantine
Jusqu'au 25 juillet :

Exposition du plasticien palestinien Souleimane Chahine. 37 œuvres, dont les portraits des présidents Houari Boumediène, Yasser Arafat et du militant Abou Djihad.

Théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou

Jeu 26 juillet à 17h :
Spectacle de chants et de danses, fusion de musique algérienne et espagnole, animé par le groupe Alegria Andaluza.

Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa)

Vendredi 26 juillet à 22h30 :
Concert de Lamia Aït Amara.

Théâtre de verdure Laâdi-Flici (Bd Frantz-Fanon, Alger)

Jeu 26 juillet :
Lucky Seven présente un concert du groupe Gnawa Diffusion. prix d'accès : 2 000 DA.

Galerie d'arts Mohamed Racim (5 Avenue Pasteur, Alger)

Jusqu'au 26 juillet :
Exposition de peinture de l'artiste-peintre Ahmed Ben Youcef Stambouli sous le thème «*Regard d'un enfant*».

Patrimoine culturel national

Vers la classification des ksours de M'doukal

Un dossier visant à classer le patrimoine culturel national les vieux ksours de M'doukal, situés à 130 km de la ville de Batna, est en cours d'élaboration au niveau de la direction de la culture de la wilaya, a indiqué samedi à l'APS le directeur du secteur, Omar Kebour.

Le dossier sera élevé à la commission nationale des biens culturels avant la fin de l'année en cours, a ajouté le même responsable, indiquant que des visites de terrain vers ces ksours ont été organisées au profit des spécialistes pour effectuer des relevés.

Les services concernés de la direction de la culture attendent à ce que ce village soit considéré, après sa classification, secteur sauvegardé au regard de son importance architecturale, archéologique, historique et touristique, ses nombreuses zaouïas et les nombreux savants qui en sont originaires dont Salah ibn Mohamed Zouaoui qui

a enseigné au Caire et à Médine jusqu'à sa mort en l'an 839 de l'hégire, le chikh Abdelkader ibn Belyouq mort à Damas en 1936 et le défunt moudjahid, médecin et écrivain D'Ahmed Aroua.

Les ksours de M'doukal, un monument touristique vieux de 19 siècles, demeurent animés à ce jour et plusieurs de leurs habitations sont occupées de même que leurs vieilles mosquées où les cinq prières quotidiennes sont toujours officées.

En avril 2015, une commission ministérielle avait inspecté le site en prévision du projet de sa protection. En marge de la manifestation «*M'doukal, patrimoine national*», organisée alors par l'association des amis du Medghassène et celle de la culture et du patrimoine historique de M'doukal, cette visite avait été considérée comme un premier pas vers la classification de ce monument archéologique.

Carrefour de plusieurs civilisation, la cité fut d'abord numide

d'où son appellation qui signifie en amazighe «*les amis*». Sous les romains, son nom sera Aqua Viva. Les ksours construits en terre compactée à côté d'une oasis luxuriante appartiennent à l'architecture typiquement islamique.

Selon des spécialistes en archéologie, M'doukal comprend trois camps romains à djebel Mechib, Naïmia et à 800 mètres du chef-lieu actuel de la commune. En 1969, les ksours furent victimes de grandes crues qui furent derrière la décision de construction du nouveau village. La cité compte trois importantes

mosquées : El Atik bâtie au 6^e siècle de l'hégire, Sidi Mohamed El Hadj et El Djamaa (qui accueille la prière du vendredi).

Plusieurs zaouïas y existaient dont celles de Sidi Abdelhafidh, Sidi Megalati, Sidi Attallah et Sidi Ali ibn Aïssa.

En dépit de la dégradation de plusieurs de ses habitations et quartiers, les ksours de M'doukal conservent une bonne partie de leur authenticité que le visiteur saura apprécier particulièrement lorsqu'il suit un guide avisé au fait de l'histoire plusieurs fois séculaires de la cité. **L. B.**

Prévu pour le 26 juillet courant

Gnawa Diffusion en concert à Alger

CINQ ANS APRÈS, le groupe Gnawa Diffusion revient à Alger pour un concert le jeudi 26 juillet. Celui-ci aura lieu, comme la dernière fois, au Théâtre de Verdure.

Amazigh Kateb donne rendez-vous à son public à la fin du mois. Ils interpréteront leurs titres les plus connus mais il y aura peut-être aussi des nouveautés. Le warm-up de la soirée juste avant se fera par DJ Sebaa. Gnawa Diffusion occupera la scène à partir de 21h00.



Badminton
Les Algériennes en or

LA SÉLECTION algérienne (filles) de badminton a décroché la médaille d'or aux Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) qui se déroulent du 18 au 28 juillet courant à Alger, en dominant l'Egypte (3-0) en finale de l'épreuve, disputée samedi soir à la salle omnisports de Dar El Beida. La première victoire a été remportée par Hala Bouksani aux dépens de Jana Ashraf Ezzedine : 21-17, 21-16, 21-13, avant de se voir imitée par sa compatriote Linda Mazri, ayant surclassé Nour Ahmed Yousri en deux sets : 21-14, 21-16. La victoire de la sélection algérienne a été scellée par la jeune Malak Ouchefoune, en surclassant Malak Bassem Sobhi : 24-26, 21-8, 21-10.

Les jeunes Algériennes ont atteint cette finale en dominant leurs homologues du Nigeria par trois sets à un, au moment où l'Egypte a surclassé l'Ile Maurice (3-0). «Le score de 3-0 est trompeur, car la victoire finale contre l'Egypte a été loin d'être facile», a reconnu l'entraîneur national Omar Nouichi, en se disant «heureux d'avoir tenu sa promesse d'offrir une médaille d'or à l'Algérie» pendant ces JAJ. L'entraîneur national a indiqué que «même la demi-finale contre le Nigeria a été très difficile» ce qui procure au staff technique une plus grande joie d'avoir bien représenté les couleurs nationales pendant

cette compétition. De son côté, le sélectionneur égyptien Mohamed Hassan a considéré que «les Algériennes ont fait la différence grâce à leur meilleure expérience», car un peu plus âgées que les Egyptiennes, ayant pour la plupart moins de 15 ans.

Outre sa médaille d'or, Hala Bouksani a décroché une qualification pour les prochains Jeux olympiques de la jeunesse, prévus au mois d'octobre, en Argentine.

Chez les garçons, c'est la sélection nigérienne qui a été sacrée, en dominant l'Egypte (3-2) dans une finale à couper le souffle et qui fut pleine de rebondissements. En effet, après la première victoire, remportée par l'Egypte grâce à Mohamed Kamal contre Umar Ahmed Balarabe : 21-14, 22-20, le Nigeria a immédiatement égalisé, par Bankole Babatunde, qui a dominé Mahmoud Montaser en deux sets : 21-9, 21-19.

Sur leur lancée, les Super Eagles ont enchaîné par un deuxième succès consécutif, l'œuvre de Daniel Egobonyi contre Mohamed Toson : 21-8, 21-12, mais touchés dans leur amour propre, les Pharaons ont renversé la vapeur, en égalisant dans l'épreuve du double par le tandem Mohamed Kamal-Mahmoud Montaser, ayant surclassé la paire composée de Bankole Babatunde et Daniel Egobonyi. Z. I.

Haltérophilie
Trois médailles d'or pour l'Algérien
Farid Saadi

L'ATHLÈTE Farid Saadi a offert trois médailles d'or à l'Algérie en haltérophilie, samedi soir à la salle omnisports de Bordj El Kiffan, lors de la 3^e et dernière journée consacrée à la discipline et comptant pour les 3^e Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) d'Alger.

Saadi a réussi, dans la catégorie des +85kg, 130 kg à l'arraché, 160 kg à l'épaulé jeté, totalisant 290 kg, offrant les trois seules consécutions en vermeil pour l'Algérie en haltérophilie.

Le Marocain Badreddine Ezzohari a pris deux argent, avec 102 kg à l'arraché et 224 kg au total, et une bronze à l'épaulé jeté (122 kg), alors que le Libyen Mahmoud Irwaysat a obtenu l'argent de l'épaulé jeté (123 kg), et deux bronze à l'arraché (93 kg) et au total des deux mouvements (216 kg). «Je suis comblé de joie. Le concours était un peu facile pour moi. Je savais que pour gagner il fallait assurer les barres et ne pas rater le geste technique, et ce que j'ai fait sous les conseils de mon entraîneur, Azzeddine Babas et son adjoint Fouad Bouznada», a déclaré à chaud à l'APS, le champion d'Afrique des +85 kg.

L'entraîneur national Azzeddine Basbas était le plus heureux de tous, qualifiant la prestation de son poulain, d'«extraordinaire». «Vous avez devant vous, une pépite pour l'haltérophilie algérienne dans cette catégorie. Il faut préserver cet athlète et lui assurer une

prise en charge adéquate qui lui permettra d'aller loin dans sa carrière», a dit, tout simplement, Basbas. Dans la même journée, son compatriote Ahmed Chekhchoukh a réussi deux argent et une bronze dans la catégorie des 69 kg.

Chekhchoukh a remporté l'argent à l'épaulé jeté (137 kg) et au total (243 kg), se contentant de la bronze à l'arraché avec une barre à 106 kg.

Les médailles d'or de la catégorie ont été gagnées par le Nigérien Adedapo Opadeji (112 kg) à l'arraché, (138 kg) à l'épaulé jeté, et 250 kg au total.

Le Mauricien Dinesh Jevin Pandoo a remporté l'argent de l'arraché 107 kg, alors que le Libyen Mohamed Aqueel s'est adjugé le bronze de l'épaulé jeté (105 kg) et du total (190 kg).

Grâce aux trois médailles d'or de Saadi, l'Algérie termine le tournoi d'haltérophilie à la 3^e place avec un total 18 médailles (3 or, 9 argent et 6 bronze). R. Z.

Leicester
Slimani marque son 1^{er} but de la saison en amical

L'ATTAQUANT INTERNATIONAL algérien Islam Slimani a contribué au large succès de Leicester City contre Notts County (4-1) en match amical de préparation disputé samedi.

Incorporé en deuxième période à la place de Diabaté, le buteur algérien a marqué le 4^e but des Foxes à la 76^e minute. Les autres réalisations ont été l'œuvre de Wes Morgan (26^e), Hamza Choudhury (28^e) et Gray (52^e).

Leicester disputera le 25 juillet son prochain match amical contre Akjiaspor à Vienne.

JAJ-2018 (4^e journée)

27 médailles nouvelles médailles pour l'Algérie, dont 8 en or

■ L'Algérie a récolté 27 nouvelles médailles, dont 8 en or, lors de la 4^e journée des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018) qui se déroulent du 18 au 28 juillet sur différents sites, à Alger et Tipasa.



Par Racim S.

Les deux premières médailles d'or de la journée ont été remportées par l'aviron, où la sélection féminine a brillé dans les épreuves du skiff et du double-scull, disputées au barrage de Boukerdane (Tipasa).

Ces breloques en métal précieux ont été l'œuvre de Benchadli Nihed (en skiff) et du tandem Racha Manceri et Amira Sabouh (en double-scull), validant par la même occasion leurs billets pour les prochains Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018), prévus du 6 au 18 octobre à Buenos-Aires (Argentine).

La moisson algérienne en aviron a été bonifiée par une médaille de bronze, œuvre du tandem Mustapha Aymen et Mustapha Meziane chez les garçons, mais qui ne leur permet pas de se qualifier au rendez-vous argentin.

Néanmoins, les différentes sélections algériennes engagées dans cette 3^e édition des JAJ ont continué à rafler des médailles, à commencer par la gymnastique (artistique et aérobie), ayant remporté dix breloques à elle seule (2 or, 3 argent et 5 bronze), et rien que pendant la troisième journée des épreuves, qui se

déroulent à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

Six de ces médailles (1 or, 1 argent et 4 bronze) ont été remportées par la sélection algérienne (garçons et filles) de gymnastique artistique, qui fut largement dominée par les Egyptiens, ayant raflé 16 médailles (7 or, 5 argent et 4 bronze).

La médaille d'or algérienne en gymnastique artistique a été l'œuvre de Sofia Nair aux épreuves de la poutre, devançant ainsi les deux Egyptiennes, Abou El Hacem Jana et Melige Salma.

La médaille d'argent, quant à elle, a été remportée par Djaber H'mida aux barres parallèles, alors que les quatre médailles de bronze ont été décrochées par Bilel Bellaoui (barres parallèles), Aissa Abdenour (barre fixe), Nair Sofia (sol) et Razia Djafour (barres asymétriques).

Aux épreuves de l'aérobic garçons et filles (solo, duo, trio et mixte), les Algériens ont remporté quatre médailles (1 or, 2 argent et 1 bronze), derrière les Egyptiens avec cinq médailles (2 or, 1 argent et 2 bronze).

Le gymnaste algérien Takarli Sid Ahmed a remporté la médaille d'or dans l'épreuve du solo (garçons), alors que ses

compatriotes Melouka Samah et Takarli Sid Ahmed ont pris l'argent en duo mixte.

Pour leur part, Isaad Yasmine, Mendil Manel et Mellouka Samah se sont contentées du bronze dans l'épreuve du trio féminin, tout comme leur compatriote Melouka Samah dans l'épreuve du solo féminin.

La moisson algérienne s'est poursuivie avec le tir à l'arc où la sélection «garçons» a pris l'argent dans l'épreuve «par équipes», alors que l'Egypte a survolé la compétition avec 6 médailles (3 or, 2 argent, 1 bronze), suivie de la Namibie (1 or et 1 argent), au moment où le Maroc a complété le podium avec 1 or et 1 bronze.

Plus tard dans l'après-midi, c'était au tour du taikwondo, le badminton, le tennis de table, l'haltérophilie et le cyclisme de bonifier la moisson des Verts, en remportant de nouvelles médailles, dont certaines en métal précieux.

Dans ce domaine, c'est l'haltérophilie qui a été la discipline la plus prolifique, notamment avec les trois médailles d'or de Farid Saadi dans les épreuves de 130 kg (arraché), 160 kg (épaule jeté), 290 kg (total).

Le badminton aussi a offert à l'Algérie un médaille en métal précieux, grâce au tandem Linda Mazri et Hala Bouksani, avec en prime la qualification de cette dernière pour les prochains Jeux olympiques de la jeunesse, prévus au mois d'octobre, en Argentine.

En taikwondo, c'est Amar Ihejdjaden qui a décroché la médaille de bronze chez les plus de 73 kg, imité par les sélections de tennis de table et de cyclisme, ayant également offert deux breloques en bronze à leur pays. R. S.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

Une cellule de suivi des coupures d'eau ou d'électricité installée au cabinet du wali

Les populations de la wilaya de Tizi Ouzou ont été invitées par les services du wali à signaler les perturbations dans leur alimentation en eau potable ou en énergie électrique.

Dans un communiqué rendu public hier par la cellule de communication de la wilaya, il est précisé qu'«en exécution des orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, relatives à la gestion du service public et à l'approvisionnement des populations en eau potable et en énergie électrique, pour assurer les conditions d'un bon déroulement de la saison estivale 2018 et la lutte contre les incendies de forêt au niveau local, il a été procédé à l'installation, au cabinet, d'une cellule de suivi, composée de tous les responsables des secteurs concernés (ressources en eau, ADE, Sonelgaz, Protection civile, forêts, énergie...)». La même cellule est également «chargée de recueillir les doléances et les remarques des citoyens afin de remédier à toute situation. Le numéro d'appel de la cellule est le suivant : 026.10.61.79».

Hamid M.

Industrie

Signature des statuts d'une société mixte algéro-indienne

LA SIGNATURE des statuts de la société mixte algéro-indienne Vijai electricals Algérie (de droit algérien) pour la fabrication de transformateurs de grande puissance a eu lieu hier au siège de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La signature de ces statuts par les associés, à savoir l'entreprise algérienne de droit public électro-industrie d'Azazga (filiale du groupe Elec El Djazai) d'Azazga qui détient 45% du capital de Vijai electricals Algérie, l'entreprise indienne Vijai electricals limited (40% du capital) et la Société nationale électricité de gaz (Sonelgaz, 15% du capital), marque l'acte de constitution de cette nouvelle unité industrielle.

La création de cette SPA fait suite au protocole d'accord

signé, en décembre 2017 à Alger, entre l'entreprise publique spécialisée dans la fabrication, la commercialisation et la distribution de transformateurs et moteur électriques, Electro-industrie et le groupe indien Vijai Electricals Limited.

Le capital social de Vijai electricals Algérie qui sera construite sur un site de 33 ha propriété d'électro-industrie dans un délai de 22 mois, est fixé à 1 400,98 milliard de DA.

Elle permettra la création de 358 emplois permanents, selon sa fiche technique communiquée à la presse. Son taux d'intégration industrielle sera de 45 à 60% sur 5 à 6 ans, a-t-on expliqué lors de cette cérémonie de signature des statuts.

Ali Y.

Classement de la vitesse de téléchargement internet: L'Algérie à la 175ème place



Djalou@hotmail.com

Logement social à M'Chedallah

L'affichage d'une liste de bénéficiaires soulève la colère des citoyens

■ L'affichage, hier, d'une liste de 378 bénéficiaires de logements sociaux à M'Chedallah (Est de Bouira) a soulevé la colère de dizaines de citoyens, qui ont bloqué la route nationale N° 26 menant vers Béjaïa à l'aide de barricades, de pierres et de troncs d'arbres.

Par Maya T.

La circulation automobile a été bloquée plus d'une heure, avant que les services de la Gendarmerie nationale n'interviennent pour calmer les esprits et rouvrir la voie. Les citoyens protestataires ont, à l'aide de pneus enflammés et de pierres, empêché le passage des automobilistes. «Nous sommes marginalisés, exclus de cette liste. C'est pourquoi nous voulons des explications, nous n'avons pas d'abri et avons le droit à un logement», s'est plaint un groupe de jeunes protestataires, qualifiant la liste des bénéficiaires établie par les services de la daïra d'«injuste».

Le projet des 378 logements est réparti sur trois lots localisés à M'Chedallah-centre, ainsi que dans la localité périphérique de Rafour, a expliqué le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de M'Chedallah, Idir Kaci. Il a expliqué que la liste des bénéficiaires affichée dans la matinée était «équitable et étudiée de façon stricte et juste», tout en rassurant les autres souscripteurs quant à la réception d'ici à la fin de l'année d'un autre projet de 130 unités de type social. «La liste a été établie dans la transparence la plus totale et nous avons choisi des gens et des familles défavorisés qui méritent d'être logés», a

assuré M. Kaci, appelant les citoyens de M'Chedallah à la retenue et au calme afin de pouvoir poursuivre la réalisation d'autres projets similaires pour répondre à la demande en matière de logement dans la commune. Plusieurs autres projets de réalisation de logements sociaux sont en voie d'achèvement à travers les différentes communes de la wilaya, à l'image d'El-Adjiba (50 unités), Bouira (plus de 400 unités), Ain Bessam et Sour El-Ghouzlane, dont les cérémonies d'attribution sont prévues pour la fin de l'année, selon les détails fournis par les services de la direction du logement

M. T./APS

EL Tarf/ Plage El Mordjane

Une personne noyée et trois autres sauvées in extremis

UNE PERSONNE s'est noyée et trois autres ont été sauvées d'une mort certaine, au niveau de la plage El Mordjane, relevant de la daïra d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, hier, auprès des services de la Protection civile. Selon la même source, le drame est survenu samedi lorsque les quatre victimes avaient pris le risque de se baigner dans une mer fortement agitée. Les secours entrepris dès les premiers signes de danger de noyade ont permis de ramener vers le large les quatre individus avant de les transférer, dans un état critique, vers les services des urgences de l'hôpital de la ville, a précisé la même source, soulignant qu'une des personnes secourues, âgée de 22 ans et originaire de la wilaya de Relizaine, est décédée dès son admission à l'hôpital. Une enquête a été ouverte, par

ailleurs, pour déterminer les causes exactes de ce drame, ont ajouté les mêmes services, rappelant également que depuis le début de la saison estivale, cinq cas de noyade ont été enregistrés dans les plages de la wilaya d'El Tarf, parmi lesquels trois au niveau des plages non surveillées de la wilaya qui en compte 15 ouvertes à la baignade. **Mostaganem : un jeune de 18**

ans noyé à l'embouchure de oued Chellif. Un jeune de 18 ans s'est noyé samedi à proximité de l'embouchure de oued Chellif (est de la ville de Mostaganem), a rapporté hier la direction de locale de la Protection civile. Les unités de la Protection civile, soutenues par une équipe de plongeurs, poursuivent depuis samedi, jour du drame, leurs recherches pour repêcher le

corps du noyé, originaire de la wilaya de Mascara, a-t-on indiqué. Deux autres cas de noyade de deux jeunes, âgés de 17 et 32 ans, se sont produits samedi à la zone interdite de baignade à l'est de la plage d'Ouréa et le second à la plage des Sablettes (Mazaghran). Les victimes, sauvées in extremis d'une mort certaine, ont été évacuées vers les services des urgences médico-chi-

rurgicales de l'hôpital «Ernesto Che Guevara» de Mostaganem dans un état d'inconscience. Le dispositif de surveillance des plages a enregistré également le week-end dernier une affluence de plus de 650 000 estivants sur les plages de la wilaya. Les agents de la Protection civile ont effectué 211 interventions et sauvé d'une mort certaine 96 nageurs, a-t-on indiqué. **Hafid C.**

Ligue des champions d'Afrique

Le TP Mazembe veut un stage au Maroc avant d'affronter l'ES Sétif

LE TP MAZEMBE, l'un des adversaires du MC Alger et de l'ES Sétif dans le groupe B de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, envisage d'effectuer un stage de deux semaines au Maroc avant son déplacement à Sétif pour affronter l'Entente le 17 août dans le cadre de la 5^e journée, rapporte hier le site officiel du club congolais. Le TP Mazembe reste sur une victoire face au MCA (1-0) dans le cadre de la 3^e journée. Les joueurs de l'entraîneur Pamphile Mihayo se déplaceront mardi à Alger pour défier le «Doyen» vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) pour le compte de la 4^e journée. Le match, qui devait avoir lieu au stade Olympique 5-Juillet d'Alger a été délocalisé en raison du déroulement des 3^e Jeux africains de la jeunesse dans la capitale. Au terme de la 3^e journée, le TP Mazembe caracole en tête du groupe avec 9 points, soit cinq longueurs de plus que son poursuivant direct le MC Alger (4 points). L'ESS, vainqueur lors de la précédente journée chez elle face au Difaâ Hassani El-Jadidi (2-1) pointe à la 3^e place (3 points), alors que le représentant marocain ferme la marche avec un seul point.

Racim S.